



Rapport d'analyse 2011/03/R0212

BC n° ES/71855  
Aff n° SCD AMASIS  
Devis n° 2010/09/D0027

AGENCE GENERALE

BP 73298845 NOUMEA CEDEX  
Tel : 27 91 91

Echantillon : 2011/03/E0081

Lieu du prélèvement: rés. AMASIS Val Plaisance

Référence Client : Sortie de STEP

Date de début d'analyse :

Nature de l'échantillon : Eau usée

Date de prélèvement : 10/03/2011

Date de réception : 11/03/2011

Température à réception : ambiante

Date de fin d'analyse :

Préleveur :

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes (françaises selon l'arrêté du 22 décembre 1994)	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n° 206-97/BAPS du 20 Juin 1997	Limite de quantification
<b>Paramètre indésirable</b>						
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-2	10	mg/L	25		2
Demande chimique en oxygène DCO	EPA 8000	95	mg/L	125		20
Matières en suspension MES	NF EN 872	54	mg/L	35		2
<b>Paramètre physico chimique</b>						
pH	NF T90-008	5,00	Unités pH	6-8,5		0,1

**Remarques/Commentaires :**

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification, NC = somme non calculable.
- (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (inséculées...)
- (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (6) Les types de fibres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre sans filant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m<sup>2</sup> et 100 g/m<sup>2</sup>.

Nouméa le 24/03/2011

Responsable de laboratoire

Responsable qualité